

ECONOMIE

economie.union@sonapresse.com

Cémac : des avancées remarquables dans les projets intégrateurs

H.N.M
Libreville/Gabon

LA troisième réunion du Comité technique de suivi de la mobilisation des ressources et de la mise en œuvre des projets intégrateurs prioritaires de la Cémac, s'est récemment tenue à Douala; au Cameroun, sous la présidence du Pr Michel-Cyr Djiena Wembou, secrétaire permanent du Programme des réformes économiques et financières de la Cémac. Les experts ont noté des avancées remarquables dans les projets intégrateurs de la sous-région.

Ainsi, à la manœuvre de ces avancées, le Comité ad hoc de suivi, avec l'appui de la Commission de la Cémac, de la BAD, de la BDEAC, de la BEAC et de la Banque mondiale. En ce sens, sur les douze projets prioritaires

présentés à la table ronde de Paris, deux sont déjà en phase de démarrage, soit moins d'une année après la tenue de la table ronde. Il s'agit du projet d'interconnexion des réseaux électriques Cameroun-Tchad dont le financement a été bouclé dès l'ouverture de la table ronde par la BAD, la Banque mondiale et le Cameroun, et du projet de construction de l'Université inter-Etats Congo-Cameroun.

L'instruction de deux autres projets sera achevée en décembre de cette année et après l'adoption du rapport final d'évaluation par les Conseils d'administration respectifs de la BAD, de la BDEAC et d'Afreximbank, le processus de décaissement sera enclenché et ces deux projets pourront démarrer au premier semestre 2022. Il est question du projet de construction d'un pont sur le fleuve Ntem, et le projet de



Un transporteur remplissant ses formalités à la frontière Gabon-Cameroun.

construction de la voie-express entre le Cameroun et la Guinée équatoriale.

Il est également question du projet d'aménagement hydroélectrique de Chollet et des lignes électriques associées (Cameroun, Congo, Gabon, RCA), dont l'en-

treprise adjudicataire vient d'être sélectionnée par les plus hautes autorités du Congo et du Cameroun le 12 avril 2021. Ensuite du projet de construction du port sec de Béloko, sur le corridor Douala-Bangui, et enfin du projet de construction du port sec

de Dolisie au Congo sur l'autre corridor Gabon-Congo.

Cette troisième session dudit Comité technique de suivi a permis de faire le point sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre de chacun des onze projets intégrateurs et les difficultés rencontrées.

Production : l'OPEP et ses alliés vers un nouvel accord sur les quotas de production

SCOM (Source Ecofin)
Libreville/Gabon

DANS le cadre de la réunion de l'OPEP+ qui est en cours actuellement, trois sources proches du dossier ont confié à S&P Global Platts que le groupe négocie un nouvel accord consistant en une augmentation de la production d'environ 2 millions de barils par jour d'août à décembre. Elles ont ajouté que les parties prenantes semblent être proches d'un accord à ce sujet.

En cas de succès, les réductions collectives de production de l'alliance OPEP+ diminueront d'ici la fin de l'année pour atteindre environ 3,76 millions de barils par jour, contre 5,76 mil-

lions de barils par jour en juillet. Cette proposition qui consiste à augmenter la production s'aligne sur les perspectives à la hausse de la demande mondiale, au cours des prochains mois.

Jusqu'à-là, l'accord n'a pas encore été entériné, car l'Arabie Saoudite a mis dans la balance la possibilité d'un accord entre Washington et Téhéran sur le nucléaire qui aboutirait à la levée de l'embargo sur les exportations de la République islamique. Dans ce cas, les 2 nouveaux millions de barils de l'OPEP+ combinés à l'offre iranienne conduiraient à une nouvelle surabondance de l'offre et entraîneraient une nouvelle spirale de chute des prix du baril.

Biodiversité marine : la loi pour protéger les raies et requins au Gabon



Le massacre des raies à la Pointe Moka, une raison pour les protéger.

Jean MADOUA
Libreville/Gabon

LE gouvernement vient de prendre des mesures pour protéger deux espèces marines en voie de disparition. De fait, à travers le ministère des Eaux et forêts, de l'Environnement et de la Mer, le gouvernement a décidé de renforcer la protection de la diversité biolo-

gique marine. Sur les études menées par l'ONG Wildlife Conservation Society (WCS), notre pays a annoncé deux mesures pour sauver les raies et requins. Il s'agit précisément d'un double dispositif. D'une part, réglementer entièrement la capture des raies et requins, tandis qu'une autorisation spéciale sera désormais nécessaire pour pêcher ces deux espèces.

D'autre part, un large éventail de requins et raies est ajouté à la liste des espèces marines intégralement protégées au Gabon. Il faut dire que le Gabon abrite une large variété de ces deux espèces avec les requins-baleines, requins marteaux, raies Manta géantes et raies guitares, notamment. Toutefois, ces espèces marines sont menacées d'extinction à cause de la pression de la pêche.